Envoyé en préfecture le 16/01/2024
Reçu en préfecture le 16/01/2024
Publié le
ID : 060-216004259-20231221-DEL422023-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MORIENVAL

Séance du 21 décembre 2023

N° 42/2023

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 15

Présents : 10

Absents :5

Nombre de suffrages exprimés : 12
Pour : 12
Contre : 0
Abstentions : 0

Date de convocation
14/12/2023

Date d'affichage
14/12/2023

L'an deux mil vingt-trois, le 21 décembre 2023 à 19h00, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil Municipal de la commune de Morienval, sous la présidence, par Mme RULENCE Dorothée, maire, dûment convoqués le 14/12/2023.

Etaient présents :
Mme RULENCE Dorothée ; M. DE SOUSA Jean François ; Mme SOLINAS Brigitte ; M. DELAHAYE Frédéric ; Mme DE WAELE Isabelle ; M. MOREAU Régis ; Mme CHARTIER florence ; M. LECHEVALIER Gilles ; Mme PAILLARD Elodie : M. BRIATTE Hubert

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés et Procuration(s) :
Mme DETOURBET Marie Charlotte donne pouvoir à M. DELAHAYE Frédéric
M. DELBAR Jean Pierre donne pouvoir à Mme RULENCE Dorothée

Etai(ent) excusé(s) : M. KOUAOVI Eric ; Mme DERRIEN Véronique

Etai(ent) non excusé(s) : Mme GAMEIRO Lucie

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance :** Mme SOLINAS Brigitte

OBJET

RENOUVELLEMENT DU CONTRAT RESEAU DES COMMUNES

Mme la Maire informe aux membres du conseil municipal que le contrat réseau des communes (site internet de la commune) arrive à échéance le 18/01/2024.La prestation annuelle reste à 558€ TTC.

Suite au conseil municipal 29/10/2021, Mme la Maire invite à nouveau le conseil municipal à réfléchir sur une autre conception de site internet plus convivial pour l'année 2024 et l'inscrire au budget 2024.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- **ACCEPTE** le renouvellement du contrat de réseau des communes pour 1 an,
- **DIT** qu'une réflexion sera faite sur une conception éventuelle d'un site internet plus convivial en 2024 et sa création sera inscrite au budget 2024.

Ainsi fait et délibéré le 21/12/2023, À Morienval
Pour extrait certifié conforme et exécutoire

Dorothée RULENCE,
Maire

MAIRIE DE MORIENVAL (OISE)